



Bref historique de la cohabitation
résidentielle/industrielle dans
Mercier-Est

La cohabitation résidentielle/industrielle: une préoccupation partagée

- Comité mixte municipal industriel (CMMI)
- Chapitre d'urbanisme de l'arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve
- Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal
- Orientation quinquennale #6 du Forum *Agir pour mon quartier* (mai 2005)
- Café urbain sur la cohabitation résidentielle/industrielle
- Etc.

Les projets de construction résidentielle importants récents

- Coopératives d'habitation le Fleuve de l'Espoir et les Rives du Saint-Laurent
- l'OSBL Les Toits de Mercier-Est et la coopérative d'habitation Hermandod (projet Alcatel)
- Le projet de développement du site Contrecoeur

Trois projets avec emmenant un nombre de logement sociaux et communautaires, tous trois dans des rayons d'impact en cas d'accident industriel majeur.

Les rayons d'impact de l'Est de Montréal

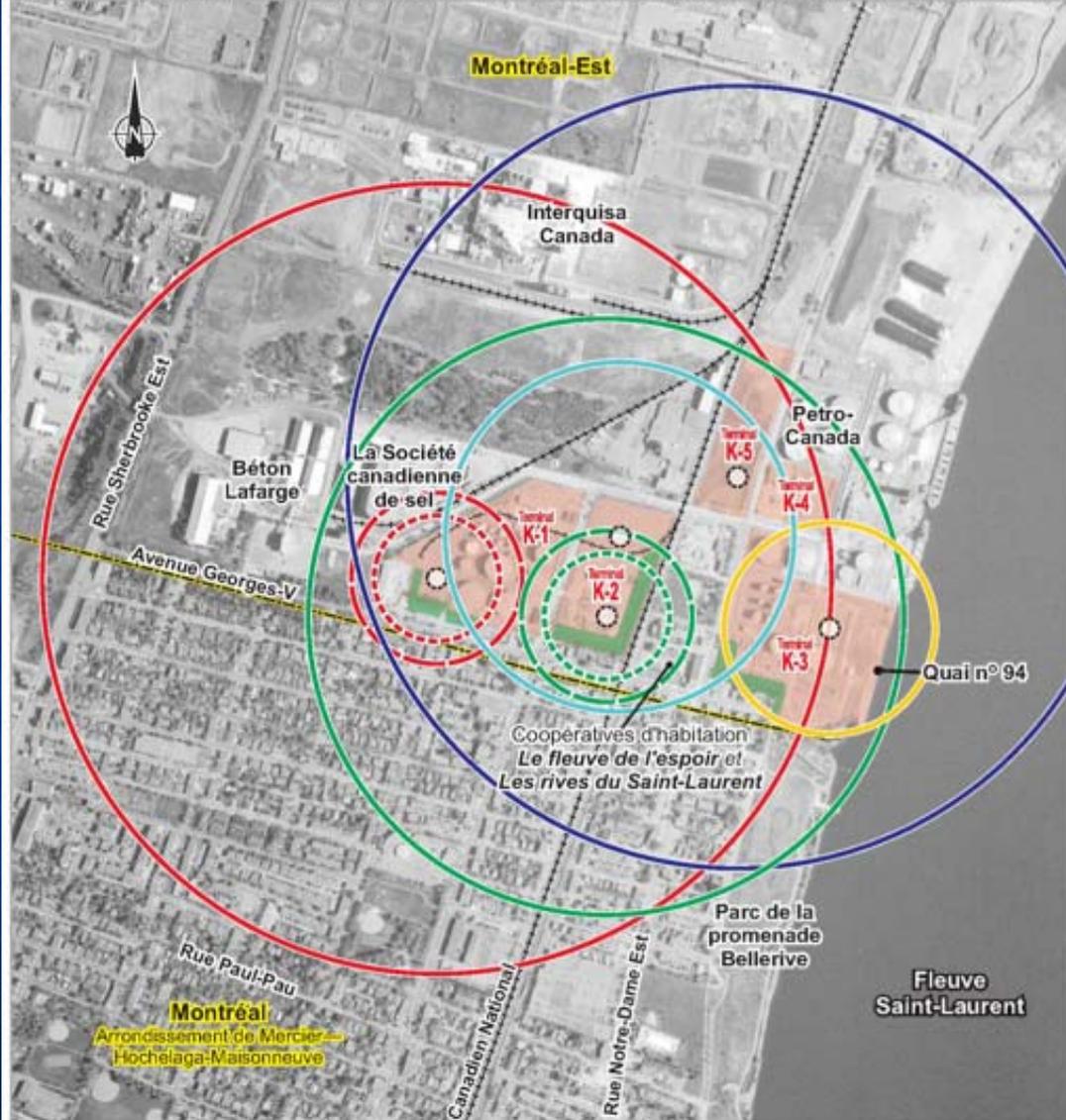


2005: Le projet Canterm

- Ajouts de 14 nouveaux réservoirs d'entreposage de produits liquides
- Rayons d'impact
- Recommandations de la commission du Bureau d'audiences publiques en environnement (BAPE) chargée d'étudier le projet

Canterm: les rayons d'impact

Figure 2 Les principales zones d'impact des scénarios d'accidents considérés par le promoteur



BAPE: Trois recommandations centrales

■ Avis 15:

(...) dans le projet À l'étude, la sécurité est une exigence fondamentale qui doit primer sur toute autre considération. Par conséquent et au terme de son analyse, la commission est d'avis que tout réservoir destiné à stocker des produits dangereux devrait être localisé de façon à ce qu'aucune résidence habitée ne se retrouve à l'intérieur du rayon d'impact du pire scénario alternatif d'accident technologique. Le même principe doit en outre s'appliquer, dans les meilleurs délais, aux réservoirs qui existent actuellement.

BAPE: Trois recommandations centrales

■ Avis 17:

(...) La commission est d'avis que le gouvernement du Québec devrait établir des critères en vue d'orienter les décisions des autorités municipales quant à l'élaboration de normes de sécurité pour l'aménagement du territoire au regard d'installations comportant des risques pour la sécurité des personnes.

BAPE: Trois recommandations centrales

■ Avis 12

La commission est d'avis qu'un plan d'aménagement d'ensemble À l'interface de la ville de Montréal- Est et de l'arrondissement Mercier- Hochelaga- Maisonneuve de la ville de Montréal devrait être élaboré pour établir une zone de transition aux limites des deux villes. Ces deux instances devraient mettre en place un comité afin de planifier la transformation de l'interface en étroite collaboration avec l'industrie, les citoyens et l'Administration portuaire de Montréal.

2007: Le projet Contrecoeur

- Rayons d'impact touchant le projet
- Normes législatives

Rayons d'impact touchant le projet



Normes législatives

- Malgré l'avis 17 du rapport 227 du BAPE, il n'existe toujours pas de cadre réglementaire gouvernemental pour juger de l'acceptabilité d'un projet résidentiel ou industriel en fonction du risque d'accident industriels.

Conclusion

- Il y a un fort consensus quant à l'importance d'établir des règles claires et bien définies, à l'échelle du Québec, sur l'aménagement du territoire face au risque industriel
- Aucune réglementation qui permette de se prononcer sur l'acceptabilité du projet Contrecœur face au risque technologique
- Il y a nécessité d'établir ce cadre réglementaire en concertation.
- L'AIEM et Solidarité Mercier-Est sont déjà mobilisés:
 - Comité interministériel élargi
 - Table de concertation aménagement et environnement de l'est de l'île de Montréal

Pour plus d'information sur la cohabitation résidentielle/industrielle

- Alliance pour une gestion des interfaces
industrielles/résidentielles responsable

www.aqiirr.org

- Association industrielle de l'est de
Montréal

www.aiem.qc.ca

- Centre de sécurité civile de la Ville de
Montréal

www.ville.montreal.qc.ca

Sources documentaire:

[http://www.](http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/rapports/publications/bape227.pdf)

[bape.gouv.qc.ca/sections/rapports/publications/bape227.pdf](http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/rapports/publications/bape227.pdf)

Bref historique de la cohabitation résidentielle/industrielle dans Mercier-Est

Une présentation de Patrick Malboeuf

Solidarité Mercier-Est

Une collaboration de Rémi Arsenault

Réalisateur média

**Merci
de votre attention.**